



Paris, le 11 janvier 2012

Cher-e- collègue, *Cher ami,*

Le malaise des territoires s'est exprimé avec force lors des élections sénatoriales du 25 septembre 2011. A cette occasion, les élus locaux de toute sensibilité ont exprimé leur rejet des « réformes » de la fiscalité, de l'intercommunalité, des services publics qui ont été imposées sans réelle concertation.

Marc DAUNIS

La nouvelle majorité sénatoriale a entendu leur message.

*Sénateur
des
Alpes-Maritimes*

Comme je l'évoquais dans le courriel que je vous ai adressé en décembre dernier suite à l'adoption du schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI), Jean-Pierre BEL a décidé, dès son élection à la Présidence du Sénat, d'organiser des Etats Généraux de la Démocratie Territoriale pour recueillir les attentes et les propositions des élus locaux sur l'avenir de nos territoires.

Secrétaire du Sénat

Le comité de pilotage chargé de préparer cet évènement est composé de sénateurs de différents groupes politiques, de la présidente de la délégation aux collectivités territoriales, et de représentants des associations pluralistes d'élus.

*Maire
de
Valbonne
Sophia Antipolis*

Dans le souci de conserver la sérénité nécessaire à la réussite de la démarche, Jean-Pierre BEL a décidé de reporter les débats interrégionaux et la conclusion nationale après les scrutins de mai et juin prochains mais d'entamer dès maintenant la phase de consultation des élus.

C'est pourquoi un questionnaire anonyme, ouvert aux 550 000 élus de France, a été élaboré. Il est accessible depuis le 20 décembre 2011 sur le site internet du Sénat (www.senat.fr). Jusqu'au 22 février 2012, date de clôture de la session parlementaire, il permettra de recueillir le point de vue des élus locaux sur leurs missions, leurs moyens, leurs relations avec les partenaires et l'Etat. Trente minutes environ suffisent pour répondre en ligne aux questions générales. Des questions complémentaires, de nature plus technique, sont également proposées aux élus qui le souhaitent. Enfin, un document peut être imprimé et adressé au Sénat par voie postale.

Plus nombreuses seront les réponses, plus riche sera la plate-forme de propositions.

Par ailleurs, je me tiens à votre entière disposition pour recueillir directement vos remarques et suggestions. Vous pouvez me contacter personnellement pour convenir des initiatives que nous pourrions envisager ensemble pour assurer la réussite des Etats Généraux de la Démocratie territoriale.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Cher-e- collègue, l'expression de mes salutations distinguées *et des plus cordiales.*

Bien à toi,

Marc DAUNIS